



Formation Eco conduite – Descriptif et offre

- des économies de carburant de 10 à 15%
- une diminution des émissions de CO₂ et des polluants automobile
- une réduction des coûts d'entretien des véhicules
- une diminution du risque d'accident
- une diminution du stress par une conduite plus sûre
- une baisse de la pollution sonore
- Valorisation de la démarche éco-citoyenne de l'entreprise

Particularité du cours IPC-ESR : un instructeur accompagne trois participants durant toute la formation pratique. Après une présentation de la journée, il s'agira, pour les participants divisés par groupe de trois, d'effectuer un premier parcours qui servira de référence. Après une pause, un instructeur (dédié aux parties théoriques) présentera, en salle de théorie, les enjeux de l'éco conduite : connaître l'impact de la voiture sur l'environnement, la santé et la qualité de vie, en particulier en termes de risques pour soi-même et les autres usagers.

On abordera évidemment les avancées technologiques mises à la disposition des automobilistes pour conduire de la manière la plus rationnelle possible. On étudiera les principes techniques de conduite de la QAED. On étudiera pourquoi la pratique de l'éco conduite est vecteur d'une conduite plus sûre

. Durant le deuxième trajet, les groupes appliqueront les principes de l'éco conduite, selon les conseils avisés des instructeurs.

Les données des parcours sont ensuite analysées, comparées et commentées.

Spécificités de la formation proposée :

- Un instructeur qualifié accompagnera les candidats dans les véhicules durant les trajets
- Le nombre de participants est fixé à 3, au plus, par véhicule
- Les trajets seront choisis afin que chaque participant effectue deux parcours de 30mn environ
- Après le cours, les participants recevront un protocole des trajets effectués par leur groupe respectif avec les différentes données.
- Une attestation de participation est remise à chaque personne en fin de formation

Organisateur du cours : IPC-ESR, ambassadeur du savoir-faire Suisse QAED

Lieu du cours : Lieu exact à définir avec vous

Durée du cours : Une journée

Horaires : A définir conjointement par le client et l'organisateur

Programme :	— Accueil des participants	30mn
	1 ^{er} parcours de conduite	90mn
	Théorie : 1 ^{er} partie	60mn
	Pause déjeuner	1h à 1h30
	Théorie : 2 nd e partie	60mn
	Second parcours pratique	90mn
	Analyse des résultats, évaluations, conclusion	60mn

Véhicules utilisés : Véhicules des participants (selon modèle) équipés par nos soins de notre appareil de mesure spécifique à l'éco conduite ou véhicules spécialement équipés mis à disposition par l'IPC-ESR ou encore véhicules loués par vos soins et équipés avec les appareils de notre société

Moyens didactiques : — Présentation Power Point
Brochures explicatives

Nombre de participants : 6, 9, 12 participants

Remarques :

- Si vous le désirez, nous pouvons compléter votre journée de cours avec un module sur un sujet lié à la sécurité routière, par ex. : la gestion du stress au volant, la mise à jour des connaissances théoriques du code de la route, etc.
- Nous restons ouverts à toute proposition de modification ou d'adaptation du contenu de notre offre.
- *Ce document doit être considéré comme une base de discussion.*

Conditions de paiement : 30 jours à compter de la date de la facture

Intervenants : Instructeurs de l'IPC-ESR, détenteurs du BEPECASER, de la mention post permis et spécialement formés par l'IPC Suisse (Institut de Pédagogie de la Circulation).

Délai d'exécution : Sauf indication particulière, entre 1 et 6 mois après acceptation de l'offre

Délai de validité de l'offre : 3 mois à compter de la réception de ce document

